

*Direction générale de la mer
et des transports*

Délégation de signature n° PAT/PMB 04-5276 du 5 novembre 2004

NOR : *EQUT0510145X*

Je soussignée, Anne-Marie Idrac, présidente-directrice générale de la Régie autonome des transports parisiens (RATP), nommée par décret du 26 juillet 2004,

Agissant au nom de ladite Régie, dont le siège est à Paris 12^e, 54, quai de la Rapée,

Et spécialement déléguée à l'effet des présentes en vertu d'une délibération du conseil d'administration en date du 27 février 2004, dont la teneur suit :

« Le conseil, après en avoir délibéré, décide l'acquisition par la RATP d'un terrain appartenant à Réseau ferré de France, cadastré section D n° 124, d'une contenance de 2 560 m², situé à Bagneux (Hauts-de-Seine) à l'angle de l'avenue Jean-Jaurès et de la Voie-des-Suisses, moyennant le prix de 864 000 euros hors taxes et hors frais. »

« Le conseil délègue tous pouvoirs à sa présidente, avec faculté de substituer, à l'effet d'intervenir et de signer tous actes, de faire toutes déclarations, d'élire domicile, de consentir toute servitude et, généralement, de faire le nécessaire. »

Usant de la faculté que me confère la délibération sus-énoncée,

Délègue ma signature à M. Rémi Feredj, directeur du département du patrimoine et à Mme Carole Passegue, responsable de l'unité mouvements immobiliers patrimoniaux, aux fins énoncés ci-dessus.

Fait à Paris, le 5 novembre 2004.

A.-M. Idrac